

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Du Comité du Nord
En date du 13 avril 2023
Sur exercice clos au 31/12/2022**

MEMBRES PRESENTS A JOUR DE LEUR COTISATION POUR L'EXERCICE 2022 :

- **Monsieur Bernard CAUDAL, Ville de Bondues**
- **Madame Patricia DEREUDER, Administratrice**
- **Madame Nadine DESCAMPS-KODER, Bénévole**
- **Madame Valérie DUFOUR, Administratrice**
- **Madame Sylvie JORIEUX, Bénévole**
- **Madame Monique LANCELLE, Présidente**
- **Madame Annick LEGRAND, Administratrice**
- **Madame Dao MABONGO-TAILLY, Bénévole**
- **Monsieur Philippe MARTIN, Vice-Président**
- **Madame Martine PECQUEUR, Administratrice**
- **Madame Véronique ROUCOU, Trésorière**
- **Monsieur Pascal VERBRUGGHE**
- **Madame Lara LEONARDO, Salariée**

AUTRES MEMBRES PRESENTS :

- **Madame Laurine BIGOTE, Salariée**
- **Monsieur Joseph BOUCHEZ, Bénévole**
- **Madame Brigitte CARREZ, Bénévole**
- **Madame Caroline CHAMBON, Salariée**
- **Monsieur Aurélien DAVID, ERC**
- **Madame Katell DOUCY, EPGV Nord**
- **Madame Monique DUBOIS, TCSS**
- **Madame Annette DUBOIS, Bénévole**
- **Madame Brigitte FRANCOIS, Bénévole**
- **Madame Laetitia GABILLON, ERC Flandres**
- **Madame Marie-Noelle GELLENS, Bénévole**
- **Madame Annie GENEAU, Bénévole**
- **Monsieur Maxime HOET, Directeur**
- **Monsieur Sébastien JACQUET, Volontaire en service civique**
- **Madame Georgia KALINA MENGA, Stagiaire**
- **Monsieur Jean KNOCKAERT, CPAM Lille Douai**
- **Madame Marie-Pierre MADERN, Bénévole**
- **Monsieur Olivier MASTIA, ERC Avesnois**
- **Monsieur Didier MONE, TCSS**
- **Madame Laurence MOUQUET, Ville de Lambersart**
- **Madame Mélanie PETYT, Salariée**
- **Madame Annaëlle REISER, Salariée**
- **Monsieur Hugues RIFFLART, Commissaire aux comptes – CTN France**
- **Madame Marie-Christine THIRY, Salariée**
- **Madame Joelle TROUVE, Bénévole**
- **Madame Vicky TYTGAT, CPAM Lille Douai**

MEMBRES EXCUSES ET POUVOIRS :

- **Madame Isabelle VAN SEUNINGEN pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Monsieur Gérard VANDENBERGHE pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Laurence PERTHAME pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Monsieur Jean-Marc RIGOT pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Françoise TAVERNE pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Maureen POLLART pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Claudette LOHIER pouvoir à Madame Sylvie JORIEUX**
- **Madame Thérèse CARTIGNIES pouvoir à Madame Monique LANCELLE**
- **Madame Liliane CARPENTIER pouvoir à Madame Annick LEGRAND**

MEMBRES EXCUSES

- **Monsieur Francis BARE**
- **Madame Béatrice DHAINÉ**

Rapport d'activité 2022 du Comité du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer
--

Présenté par la Présidente, Monique LANCELLE

La Présidente ouvre la séance à 14h en présentant les excuses des membres empêchés et en remerciant les présents.

Cette Assemblée Générale se déroule en présentiel à la Maison des Associations, 27 rue Jean Bart à Lille. La convocation a été diffusée par voie de presse le Lundi 27 Mars 2023 dans les annonces légales de La Voix du Nord et Nord Eclair. Par ailleurs, un mailing a été adressé à l'ensemble des adhérents nous ayant communiqué leur adresse mail. Enfin, une large communication sur notre site internet et les réseaux sociaux a été réalisée.

Monique LANCELLE présente son rapport moral pour l'année 2022. Le spectre de la COVID éloigné a permis de reprendre au sein du Comité une vie quasi normale. Maureen POLLART a été accueillie au Conseil d'Administration et Martine PECQUEUR au Bureau pour le recrutement des bénévoles en binôme avec Véronique ROUCOU en remplacement Françoise CORDIER. Nadine DESCAMPS a terminé son mécénat de compétence en fin d'année.

Sur plan du personnel Laurine BIGOTE a été engagée en CDI après son stage avec pour mission l'animation du programme "Lig'Entreprises" et Marie-Christine THIRY a été confirmée dans son poste de secrétaire d'accueil.

Enfin cette année a vu le retour au conseil d'administration du correspondant national en la personne de Denis-Yves LESAULT.

Tout au long de l'année, différentes actions ont été mises ou remises en place :

- l'action "Tous Unis" avec les magasins Leclerc axée sur l'arrondi de caisse, formule qui fut un véritable succès ;

- le retour du "Relais pour la Vie" sur le campus de Décathlon qui après deux années d'absence a repris ses marques et compté toujours autant de participants ;

- en juin, à la demande du président national, le Comité du Nord a accueilli l'assemblée générale nationale : manifestation qui, aux dires des différents comités, fût une véritable réussite ;

- la création du "Gala en or" au mois de septembre pour la sensibilisation aux cancers de l'enfant et adolescent ;

- en fin d'année le séminaire des bénévoles remis en place après deux années d'absence qui a permis de relier des liens.

D'autres actions correspondant aux différentes missions de la Ligue ont vu ou revu le jour et seront développées au cours des présentations à venir par les différents chargés de mission du Comité que je salue et remercie à cette occasion.

Pour 2023, un accent tout particulier sera mis sur les missions "Lig'Entreprises", "Ma Ville se Ligue", les espaces sans tabac, les accompagnements des personnes malades et des proches aidants, les actions de prévention auprès des publics précaires.

Avec l'accord du Conseil d'administration, a été décidé le rajeunissement de nos locaux du rez-de-chaussée afin que l'accueil de notre public soit plus chaleureux.

Pour conclure, Madame LANCELLE remercie les donateurs et partenaires du Comité toujours fidèles et engagés. Elle remercie également tout particulièrement les bénévoles sans lesquels le Comité ne serait rien et il en est de même pour les salariés du Comité.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2022

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Maxime HOET, directeur du Comité du Nord, présente le bilan des activités 2022 avec l'appui de toute l'équipe salariée du Comité.

Concernant le pilotage du programme et les acteurs mobilisés :

- L'Assemblée Générale du 14 Avril 2022
- Le Conseil d'Administration, composé de 22 Administrateurs s'est réuni 4 fois en 2022
- Le Bureau, composé de 9 membres s'est réuni 11 fois en 2022
- 135 bénévoles
- 9 Salariés
- 2 personnes en Mécénat de Compétence

Programme 2022

Au cours de l'année 2022, le programme du Comité du Nord s'est développé autour de nos 4 missions sociales et de 4 axes transversaux :

1. RECHERCHER POUR GUERIR

Le soutien à la recherche représente un investissement de 743 714 € sur le plan régional et national.

Actions soutenues :

- Recherche Régionale :

9 équipes de recherche soutenues pour un montant total de 395 000 €

- Recherche Nationale :

Equipe Labellisée N. PREVARSKAYA : 40 000 €

Programme « cancers adolescents » : 81 246.62 €

Programme E3N (cancers féminins) : 50 000 €

Deux allocations jeunes chercheurs : 79 700 €

Programme PAIR cancer du pancréas : 50 000 €

- Frais de fonctionnement de la mission recherche : 47 767 €

2. PREVENIR POUR PROTEGER

En 2022, 255 actions de prévention et promotion du dépistage ont été animées par 40 bénévoles et/ou salariés et ont permis de sensibiliser plus de 7 885 personnes. Le pôle prévention mobilise plus de 150 partenaires en 2022. 10 temps de formation/sensibilisation ont été organisés pour les bénévoles autour de 8 thématiques. Enfin 27 projets ont été cofinancés. En 2022, les actions du pôle prévention se sont structurées autour de 4 publics cibles :

- Les collectivités avec 26 villes « Ma Ville se Ligue » mobilisées et 52 nouveaux espaces sans tabac labélisés.
- Les publics vulnérables avec 10 interventions autour de la promotion des dépistages organisés (POWER) et 8 animations autour de la prévention des cancers féminins (Gynoquid).
- Les jeunes par une participation importante lors du défi scolaire : 44 œuvres réalisées par 928 élèves. Par ailleurs un partenariat avec l'université de Lille a été formalisé.
- Les entreprises avec la structuration du programme Lig'Entreprises et 23 interventions effectuées au cours de l'année 2022.

3. AIDE AUX PERSONNES MALADES

Pour 2022, le pôle action pour les personnes malades et les proches c'est 18 bénévoles écoutants, 10 bénévoles intervenants, 10 prestataires et 2 salariées qui ont œuvré auprès des personnes malades et leurs proches.

Ce sont 18 accompagnements différents qui sont proposés dont 5 nouveaux en 2022 et plus de 800 patients et proches aidants accompagnés.

- Démarrage du dispositif patient ressources
- 5 nouveaux accompagnements

- 1 nouvel espace ligue
 - 3 nouveaux bénévoles écoutants
 - Un nouveau parcours de formation des bénévoles
 - La création d'un livret d'accueil pour les patients et les proches aidants
 - Poursuivre et soutenir les activités gérées par le Comité du Nord :
 - En individuel :
 - Accompagnement psychologique : 131 consultations
 - Accompagnement diététique : 21 consultations
 - Socio esthétique : 949 soins prodigués
 - Aides financières : 347 demandes accordées
 - Rendez-vous prothèses capillaires : 8 rendez-vous
 - Conseil juridique : 2 personne accompagnée
 - Sevrage tabagique : 3 consultations
 - En collectif :
 - Sophrologie : 4 sessions / 30 patients
 - Groupe d'échanges et de convivialité : 12 groupes / 40 patients
 - Activité physique adaptée : 3 sessions / 25 patients
 - Atelier Estime de soi : 4 sessions / 20 patients
 - Ateliers culinaires : 6 ateliers / 22 patients
 - Ateliers créa-café : 27 ateliers / 36 patients
 - Ateliers LaM : 7 ateliers / 12 enfants – 12 accompagnants
 - Tennis Santé : 2 sessions / 18 patients
 - Accompagnement troubles cognitifs : 1 session / 5 patients
 - Visites culturelles : 2 visites / 17 patients
 - Yoga : 3 sessions / 15 patients
 - Appel à projets annuel
- 17^{édition}**, lancée en décembre 2021 pour soutenir les actions :
- de prévention et d'accès au dépistage,
 - d'accompagnement des malades et des proches

Un jury étudie les projets et émet des avis pour prise de décision par le CA.

78 projets déposés, 61 ont été financés pour un budget de 177 367 €.

Soutenir et accompagner les ERC : **Les 8 ERC** du département à travers l'appel à projets ont été soutenus à hauteur de **64 000 euros**.

4. MOBILISER LA SOCIETE

Dans le cadre de la mission « Société et Politiques de Santé » plusieurs projets ont rythmé l'année :

- Commission d'aide financière
347 personnes aidées pour un budget de 181 820 € avec des aides de 100 € à 700 €
- Actions de plaidoyers sur de nombreux sujets comme la pénurie de médicaments, les résultats de l'observatoire sociétal des cancers, les nitrites, ...
- Développer des actions auprès des publics vulnérables

A. POURSUIVRE ET DEVELOPPER LE BENEVOLAT

- Les recrutements : 18 nouveaux bénévoles (20 entretiens réalisés)
- 2 types de formations proposées : Connaissance de la Ligue et Accueillir à la Ligue soit 27 bénévoles formés
- 3 temps de sensibilisation et 2 temps de convivialité afin de contribuer au développement des compétences des bénévoles
- Un parcours d'accueil actualisé

B. COMMUNIQUER ET DEVELOPPER DES EVENEMENTS

- Refonte du journal du Comité du Nord
- Développer notre présence sur les réseaux sociaux :
 - Facebook : 3 875 abonnés
 - Instagram : 1 005 abonnés
 - Twitter : 187 abonnés
 - LinkedIn : 293 abonnés
- Nouveaux supports de communication : Livret, affiches, flyers...
- Gala en or : nouvel événement porté avec les associations du Pôle jeunes
- Collectes événementiels et dons d'entreprises/associations : 358 980€ sur l'ensemble des plateformes et dons reçus
- Tous Unis Contre le Cancer : 81 725,68€ collectés sur une vingtaine de magasins

C. AGIR SUR LES TERRITOIRES

- Poursuite du développement de Ma Ville se Ligue contre le Cancer avec 5 nouvelles Communes (Bondues, Hazebrouck, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul et Mouvaux) et promotion du dispositif au niveau départemental
- La définition du statut de bénévole de territoire dans le cadre des fiches missions désormais proposées dès le recrutement
- Associer les bénévoles de territoire dès que possible

D. POURSUIVRE ET DEVELOPPER NOS PARTENARIATS

- Avec les institutions (ARS, Région, CARSAT et CPAM, Association des Maires du Nord, Villes et Agglomérations)
- Avec l'inspection académique et les universités
- Avec les associations et établissements de santé
- Avec les entreprises
- Avec les notaires
- Avec la Ligue Nationale

Rapport financier

Présenté par la Trésorière, Madame Véronique ROUCOU

ORIGINE DES RESSOURCES

Dons collectés auprès du public

Leur montant atteint 1 274 580 € pour l'exercice 2022 contre 1 427 681 € en 2021 soit une baisse de 153 101 €.

Cotisations des adhérents

Le nombre d'adhérents est de 14 814, soit une baisse importante par rapport à 2021 (15 906 adhérents). Le montant des cotisations s'élève à 118 512 € alors qu'en 2021 le total était de 127 248 € soit un différentiel de 8 736 € en moins.

Le montant total des ressources issues du marketing s'élève donc à 1 393 092 € contre 1 554 929 € en 2021 soit une baisse globale de 161 837 €.

Il est nécessaire de continuer régulièrement nos actions de marketing et de manifestations diverses afin d'endiguer la baisse du nombre d'adhérents et pérenniser nos ressources.

Legs

Leur montant s'élève à 507 035 € contre 597 801 € en 2021. Il est difficile de maîtriser ces rentrées de fonds toujours aléatoires. Il ne faut pas oublier le caractère très exceptionnel de ces ressources.

Subventions et autres concours publics

Les autres produits affectés aux missions sociales sont de 20 706 € et représentent des subventions des collectivités locales pour 1 750 €, 12 000 € pour le soutien psychologique avec la CPAM Lille-Douai, 3 000 € de l'Agence Régionale de Santé pour agir en prévention auprès des personnes en situation de vulnérabilité sociale, 1 500 € de l'ADPS dans le cadre de Mars Bleu, 2 456 € de subventions diverses.

Autres fonds privés pour un total de 10 533 €

Il est constitué cette année par le partenariat Leclerc dans le cadre du programme Adolescents et cancer pour 5 533 € et de 5 000 € de la Fondation Orange pour nos actions de soutien psychologique.

Autres produits liés à la générosité du public

Ils représentent un montant total de 27 053 € (10 997 € en 2021) et se décomposent comme suit :

- Produits affectés aux missions sociales 3 755 €
- Ventes (dont abonnements Vivre) 5 121 €
- Activités de récupération de radiographies 1 059 €
- Produits financiers 4 262 €
- Manifestations 12 856 €

Autres produits

Ils représentent un montant total de 221 301 € (83 142 € en 2021) et se décomposent comme suit :

- Contributions financières sans contrepartie : 148 954 € (74 424 € en 2021)
- Parrainage des entreprises : 11 726 € (828 € en 2021)
- Autres produits (transfert de charges, produits exceptionnels) : 60 622 € (7 890 € en 2021)

L'augmentation des autres produits en 2022 s'explique notamment par la mise en place de partenariats telles que l'opération arrondi de caisse avec les centres E. Leclerc et KIABI et le soutien de nombreuses structures associatives et privées.

Utilisation des fonds dédiés sur exercice antérieur 56 662 €

Le total général des ressources est de 2 236 383.70 € (- 45 882.02 vs 2021).

AFFECTATION DES RESSOURCES

Actions de lutte contre le cancer (Missions sociales) :

Elles représentent 65 % du total des emplois (67.75 % en 2021).

Recherche, Information pour la Prévention et le Dépistage, Actions en direction des Malades et leurs proches.

Les fonds affectés aux missions sociales sont de 1 479 452 € en 2022 contre 1 463 858 € en 2021, soit une augmentation de 15 594 €.

Nous allons voir la répartition de ces fonds dans les différentes missions que mène le Comité du Nord dans la lutte contre le cancer.

RECHERCHE :

En 2022 : 801 692 € ont été affectés à la recherche dont 358 925 € aux programmes nationaux, pour le financement d'une équipe labellisée – N. PREVARSKAYA (Cancer de la Prostate), en soutien du programme national Cancers et adolescents, en soutien du programme E3N sur les cancers féminins, en soutien du projet PAIR sur le cancer du pancréas (avec l'INCa et l'ARC), pour le financement de deux allocations de doctorants et 395 000 € à la recherche régionale, contre 865 867 € en 2021, soit une baisse de 64 175 €.

Cette somme attribuée à la recherche représente 54.2 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

PREVENTION ET DEPISTAGE :

En 2022 : 141 805 € ont été affectés à cette mission, dont 38 503 € dans le cadre de l'appel à projets, contre 154 425 € en 2021 soit une baisse de 12 620 €.

Cette somme attribuée à la prévention représente 9.6 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS EN DIRECTIONS DES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES :

En 2022 : 531 499 € ont été affectés aux actions en direction des malades et des proches, dont 134 766 € de subvention dans le cadre de l'appel à projets contre 438 928 € pour 2021, soit une augmentation de 92 571 €.

Cette somme attribuée à l'action pour les malades représente 35.9 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

Dans cette mission sociale, l'aide financière aux personnes représente 196 540 € (fonds de secours), soit 13.28 % des missions sociales et 37 % de la mission APPM alors qu'en 2021 nous avons affecté la somme de 175 178 € soit une augmentation de 21 362 €.

SOCIETE ET POLITIQUE DE SANTE

En 2022 : 3 342 € au titre de cette mission visant à défendre les droits des personnes malades et de leurs proches.

Cette somme attribuée à la mission société et politiques de santé représente 0.23 % de l'ensemble des fonds affectés aux missions sociales.

ACTIONS DE FORMATION

En 2022, 1 114 € au titre de la formation et de l'amélioration des pratiques.

Frais de recherche de fonds

Ils sont de 389 795 € et sont notamment composés de 305 985 € de frais d'appel de dons, 62 996 € de frais de traitement de dons, 20 800 € d'achats pour manifestation et représentent 17.12 % du total des emplois, contre 359 013 € en 2021, soit une augmentation de 30 782 €.

Les frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 389 788 € contre 337 879 € en 2021 et se décomposent comme suit :

➤ **Frais de communication**

Ils sont de 54 822 € et représentent les frais engagés pour notre communication interne et externe ainsi que les diverses actions de communication du Comité (2.41 % du total des emplois).

➤ **Fonctionnement**

Ils s'élèvent à 266 264 € (11.69 % du total des emplois).

➤ **Cotisations statutaires**

Elles s'élèvent à 30 074 € et représentent les sommes versées à la Fédération de la Ligue (10% des ressources du Comité hors legs)

➤ **Autres charges**

Elles comprennent les dotations aux amortissements et les charges financières de l'exercice pour un montant de 24 162 € (1.06% du total des emplois) et les impôts et taxes pour 14 243 € (0.63%).

Provisions

1 663 €

Fonds dédiés

16 770 €

Le total général des emplois s'élève à 2 277 467.36 €

L'exercice se solde par **un déficit de 41 083.66 €**

Il est précisé par la Trésorière que nous sommes agréés par le Comité de la Charte de déontologie faisant appel à la générosité du public qui a pour mission de contrôler également notre organisme en tant qu'audit externe.

Nous sommes soumis par à un contrôle annuel appliqué par notre Commissaire aux Comptes le cabinet CTN à Lezennes dont le rapport est présenté selon l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

En outre, la ligue doit répondre à la Cour des comptes qui procède logiquement à de nombreux contrôles.

Approbation des comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration qui a arrêté les comptes le 20 Mars 2023, la Trésorière demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir délibérer sur l'affectation du résultat en réserve générale.

Après cette affectation le poste de Réserve générale s'élèvera à 2 792 573.64 €.

BILANS FINANCIERS

Actif

La trésorerie disponible au 31 Décembre 2022 est de 3 768 672 €.

L'actif immobilisé est essentiellement composé de l'immeuble situé au 4/6 rue Pierre Dupont ainsi que des dépenses engagées au cours de l'exercice et notamment l'achat d'équipements informatiques et la rénovation de notre salle d'activités collectives, déduction des amortissements et provisions.

Passif

Nos réserves s'élèvent à 2 833 657 € en début d'exercice. A cela vient se déduire le solde déficitaire de 41 084 € sur l'exercice 2022 soit un montant de réserve s'élevant à 2 792 574 €.

Les provisions sont composées de 65 000 € pour risques (litige en cours) et 24 946 € pour charges (retraites).

Les dettes sont essentiellement composées des financements de chercheurs, votés en fin d'exercice qui n'ont pas été versés avant la clôture de l'exercice.

Compte de Résultat

Le résultat d'exploitation 2022 est de - 91 329.52 € et donc en diminution par rapport à 2021 (- 144 858.09 €).

Les produits d'exploitation ont diminué de 98 351 € entre 2021 et 2022.

Il est important de noter les éléments suivants :

- Après une stabilisation du nombre d'adhérents en 2021, celui-ci diminue significativement en 2022. Les cotisations s'élèvent à 118 512 € (contre 127 248 € en 2021).
- Les subventions et concours publics sont restés stable sur l'exercice : 20 706 € contre 24 746 € en 2021.
- Les ressources liées à la générosité du public sont en baisse : - 10.5% (1 285 114 € en 2022 contre 1 435 832 € en 2021).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 46 506 € (+2.09 %) notamment car :

- Les salaires et traitements ont augmenté de 33.37 % (deux embauches en 2022)
- Les charges sociales ont augmenté de 5.66 %
- Les impôts et taxes ont augmenté de 84.17 %
- Les dotations aux amortissements et provisions sont inférieures à celles de l'exercice précédent -11.68 % (21 973 € en 2022 contre 24 877 € en 2021)
- En revanche, les fonds reportés et dédiés sont nettement plus bas en 2022 (- 70.4 %)

L'année 2022 se solde par un résultat déficitaire de 41 083.66 € contre un résultat excédentaire en 2021 de 58 220.79 €.

PERSPECTIVES 2023

Nous entamons une réflexion sur notre organisation territoriale. Au-delà du soutien via notre appel à projets auprès de structures sur l'ensemble du département, nous souhaiterions avoir des dynamiques sur l'ensemble du département (réseaux de bénévoles, liens avec les collectivités, ...).

Nous souhaiterions également pérenniser l'accueil des personnes en mécénat de compétences qui représentent un soutien important dans le développement de nos actions en communiquant auprès des entreprises qui proposent ce dispositif à leurs salariés, la fin du mécénat de compétences de Madame Patricia GITS prenant fin en Mai 2023.

Pour l'exercice 2023, nous estimons des ressources s'élevant à 1 930 000 € et des emplois à 2 402 000 € soit un déficit de 472 000 €.

Le déficit prévu pour l'exercice 2023 nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de : 472 000 €.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Signature du pacte républicain ;
- Application de la nouvelle convention qui régit le traitement des legs et libéralités ;
- Nomination de Monsieur Denis-Yves LESAULT au sein du Conseil d'Administration en qualité de correspondant national de la Ligue ;
- Pérennisation du poste de Madame Marie-Christine THIRY en qualité de Secrétaire/Agent d'Accueil en Juillet 2022 en CDI ;
- Embauche de Mademoiselle Laurine BIGOTE en qualité d'animatrice en Juin 2022 en CDI ;
- Fin du mécénat de compétences de Madame Nadine DESCAMPS en Novembre 2022 mise à disposition par le groupe Orange ;

En ce qui concerne les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice, nous pouvons mentionner le licenciement d'une salariée, en date du 06/01/2023. Cela aura donc un impact sur les comptes de 2023. Des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée, pour environ 100 000€, vont également être réalisés au début de l'année 2023.

Pour conclure, dans ce contexte, nous estimons que la poursuite de nos actions n'est pas remise en cause.

Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

Le cabinet CTN France a effectué son audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Monsieur Hugues RIFFLART certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Il a également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il atteste que 14 814 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, ni sur les informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, ni sur les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Budget 2023

Madame ROUCOU, Trésorière, rappelle que les chiffres de ce budget ne sont qu'une estimation des dépenses et des recettes pour l'année 2023.

Budget ressources Total générosité du public 1 930 000€	Cotisations et dons	1 540 000€
	Legs	250 000€
	Mécénat et partenaires	30 000€
	Manifestations ventes	85 000€
	Subventions	20 000€
	Produits financiers, divers	5 000€
Budget Emplois Total des missions sociales 1 682 000€	Recherche	760 000€
	Information prévention	285 000€
	Dépistage	
	Actions pour les malades	625 000€
	(Dont 240 000 € pour la commission sociale)	
	Formations	2 000€
Autres emplois 2023 Total général des emplois 2 402 000€	Société et politique de santé	10 000€
	Frais de recherche de fonds	345 000€ (dont 330K€ pour marketing)
	Frais de fonctionnement	230 000€
	Frais de communication	45 000€
	Cotisations statutaires	30 000€
	Impôts et taxes	35 000€
	Autres charges financières	35 000€

Déficit prévu pour 2023 qui nécessitera une reprise sur la Réserve Générale de **472 000€**

Ce budget, n'amenant aucune remarque, il est ratifié par l'Assemblée Générale.

RESOLUTIONS 2023

Résolution 1

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport moral du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Résolution 2

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée générale approuve le rapport financier du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Résolution 3

Après avoir entendu la présentation des comptes du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2022, après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022, l'Assemblée générale approuve les comptes 2022 arrêtés par le Conseil d'administration du 20 Mars 2023.

Résolution 4

Ayant approuvé la constatation d'un résultat déficitaire de 41 083.66 € (quarante et un mille quatre-vingt-trois euros et soixante-six cts) pour l'exercice 2022 et sur proposition du Conseil d'administration du 20 Mars 2023, l'Assemblée générale décide de prendre ces fonds sur la Réserve générale :

Imputation sur la Réserve générale : **41 083.66 €**

Après imputation, le compte de réserve générale s'élèvera à 2 792 573.64 €.

Résolution 5

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L612-5 du Code de Commerce, l'Assemblée générale approuve ce rapport et les conventions afférentes.

Résolution 6

L'Assemblée générale donne quitus à la Trésorière du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Résolution 7

Après présentation et selon les propositions du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve le budget du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour l'exercice 2023.

Résolution 8

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés à jour de leur cotisation

INTERVENTIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Question de Monsieur Pascal VERBRUGGHE, Adhérent, concernant la prévision des legs d'un exercice à l'autre. Il est précisé qu'il s'agit essentiellement des dossiers déjà ouverts auprès du service legs et assurances vie qui devraient être soldées au cours de l'exercice. Il est difficile de pouvoir estimer de façon précise les legs et assurances vie, s'agissant de ressources aléatoires.
- Intervention de Monsieur Pascal VERBRUGGHE, Adhérent, qui soumet l'idée d'organiser des événements en lien avec les institutions et autres structures intervenants autour du cancer. Il est répondu que le Comité organise de nombreux événements tout au long de l'année et aimerait pouvoir apporter plus de visibilité à ceux qu'il organise.
- Intervention de Monsieur Philippe MARTIN, Vice-Président, qui salue le travail engagé et remercie l'équipe salariée pour le travail accompli et les projets à venir.

Conclusion de la Présidente

Monique Lancelle
Présidente du Comité du Nord

Laurence Perthame
Secrétaire Générale